



MISSION DE SOLIDARITÉ DE LA PSI AU GUATEMALA 12-15 AOÛT 2013

1. Introduction

Le présent document reprend les principales conclusions de la Mission de solidarité dépêchée par la PSI au Guatemala et il propose une marche à suivre. Les 16-17 mai 2013, le Conseil exécutif de la PSI a décidé d'envoyer une mission de solidarité au Guatemala, sur la base du Programme d'action de la PSI, PoA Sections 2C (Droits des travailleurs du secteur public) et 4 (Le plan de la PSI pour défendre et élargir les droits syndicaux et des travailleurs), ainsi que de la Résolution 15 (Contre l'impunité au Guatemala).

La délégation était menée par Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de la PSI, et comprenait en son sein Anne-Marie Perret, Présidente de la FSESP, Candice Owley (AFT), Juan Ayala Rivero (SUTGDF), Anders Jonssen (KOMMUNAL), Mauro Zica (CSPB), Herbert Beck (Ver.di), Jorge Yabkowsky (FEPRSOSA), le Secrétaire régional de la PSI, Joselio Drummond, ainsi que des membres du personnel de la PSI au niveau sous-régional et du siège. Un représentant de LO-FTF, Victor Aguilar, et Alex Praca de la CSI nous ont fait l'honneur de nous accompagner. Par la présente, nous tenons à exprimer notre plus grande reconnaissance à chacun(e) des membres de la délégation et à nos affiliés guatémaltèques ; leur soutien et leur aide ont fait de cette mission une réussite.

La délégation a rencontré le Président du Guatemala, M. Otto Pérez Molina, ainsi que ses ministres de la Santé publique et de l'Intérieur, le Procureur général de la République, Madame Claudia Paz y Paz, la Commission de la santé du Parlement, le Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme au Guatemala, le représentant de l'OIT au Guatemala, des représentant(e)s des ambassades des États-Unis, de la France, de la Suède, du Mexique et du Brésil, de la délégation européenne ainsi que, bien entendu, l'ensemble des affiliés de la PSI et des représentant(e)s des centrales syndicales nationales.

Lors de notre entrevue avec le Président Otto Pérez Molina, celui-ci a déclaré : « il est vraiment honteux que notre pays soit le plus dangereux au monde pour les syndicalistes ».

Pour la PSI, la défense des droits de nos membres au Guatemala constitue notre priorité absolue – et elle le restera jusqu'à ce que la situation des syndicalistes et des travailleurs et travailleuses s'améliore dans le pays. À l'heure actuelle, le Guatemala est considéré comme le pays le plus dangereux au monde pour un syndicaliste, puisqu'il enregistre le plus grand nombre de meurtres et d'agressions violentes à l'encontre de dirigeant(e)s et de membres des syndicats.

Personne n'a encore été condamné dans le cadre des 58 assassinats de dirigeant(e)s syndicaux commis ces dernières années. Nous devons, hélas, rappeler que pour cette année seulement, trois dirigeant(e)s de syndicats de la fonction publique ont été assassinés : Carlos Hernandez et Santa Alvarado du SNTSG (syndicat national des travailleurs de la santé du Guatemala) et Kyra Zulueta Enríquez Mena (syndicat de la municipalité de Nueva Concepción). Le SNTSG fait partie du *Fronte Nacional de Lucha*, une association de syndicats et d'ONG qui défend les services publics et les ressources naturelles au Guatemala.

Malheureusement, la violence persiste et le SNTSG reste la cible d'attaques et de menaces de mort :

Le 2 octobre 2013, Melvy Lizeth Camey Rojas, Secrétaire du Centre médical du SNTSG de Chiquimulilla, dans le Département de Santa Rosa, a vu sa vie menacée pour la seconde fois lorsque des motards armés de calibres 9 mm ont pénétré sur son lieu de travail, probablement dans l'intention de mettre fin à ses jours. Des témoins évoquent de nombreuses similitudes entre ces hommes et ceux qui ont abattu de plusieurs balles le conseiller syndical et avocat Ricardo Morataya Lemus et grièvement blessé Melvy Lizeth Camey Rojas, en juillet dernier.

Le 6 octobre, Genaro Cruz Telón de Chinebal, dans la région d'Izabal, ancien secrétaire et membre du SNTSG, a été grièvement blessé suite à une violente agression. Jorge Benjamin Cuc Caal de Chinebal a été inculpé. M. Cruz est dans le coma.

Le 6 octobre, la Secrétaire générale du Centre hospitalier et de rééducation pour enfants, Mauricia Garcia Ruiz, voyait sa vie menacée, et le 7 octobre, c'était au tour de la Secrétaire du Comité exécutif du SNTSG, Dora Regina Ruano, de recevoir des menaces de mort par téléphone, dirigées contre elle ainsi que ses enfants.

Le 11 octobre, Juan Jose Ortiz, membre du syndicat SNTSG et Secrétaire aux finances du Centre de santé de Barberena Santa Rosa, a été enlevé alors qu'il se rendait au centre-ville. Il a été séquestré, menacé et torturé pendant plus de 24 heures. Le 12 octobre, après l'avoir forcé à monter dans une voiture et après avoir roulé pendant quelques instants, on lui a enlevé le bandeau qu'il avait sur les yeux et on l'a laissé dans le centre de Barberena. M. Ortiz ne se souvient pas bien de ce qui s'est passé. Il aurait été drogué et a des traces de brûlures de cigarettes sur les paupières et les sourcils. Il craint pour sa vie et celle de sa famille.

La PSI demande que les syndicalistes aujourd'hui menacés bénéficient sans délai d'une assistance, de mesures de sécurité ainsi que de la protection de l'État : Genaro Cruz Telón, Melvy Lizeth Camey Rojas, Mauricia Garcia Ruiz et Dora Regina Ruano.

Nous tenons par ailleurs à souligner que ces actions semblent s'inscrire dans le cadre d'une campagne concertée de terreur dirigée contre des dirigeants syndicaux – et tout particulièrement des femmes dirigeantes. Il est encore plus honteux de constater les graves violations de la loi sur le féminicide en vigueur au Guatemala, qui est utilisée aux dépens des syndicalistes.

En août 2013, les organismes de défense de la cause féminine faisaient état de 412 assassinats de femmes au Guatemala. Dans le même temps, victimes du détournement pervers d'une loi pourtant bien intentionnée, une trentaine de dirigeant(e)s syndicaux du secteur de la santé seraient actuellement sous les verrous, suite à des accusations invoquant la loi sur le féminicide, en tenant compte des décès de patientes consécutifs à l'absence de médicaments et à d'autres conditions de soins et de travail déplorables. Cela signifie qu'une bonne loi est appliquée non pas pour protéger les femmes, mais pour nuire à des syndicalistes. Nous nous engageons à lever le voile sur ces pratiques dans le cadre d'une campagne internationale de lutte contre la violence faite aux femmes.

2. Lutter contre le crime et mettre fin à l'impunité

Luis Lara, Secrétaire général du SNTSG – syndicat qui doit faire face à des intimidations, des attaques et des meurtres perpétrés contre ses membres – a déclaré que la lutte contre l'impunité commence par la prise en compte des 221 références transmises il y a deux ans par son syndicat aux autorités. Cette information mentionnait plusieurs cas de personnes qui ont entre-temps été assassinées ou menacées de mort. Jusqu'à présent, les autorités ont fermé les yeux sur ce dossier. Dans 98 % des cas, aucune enquête n'a été diligentée suite aux crimes commis.

Il semble qu'un certain nombre d'entités juridiques ou parajuridiques aient été créées récemment ; ces instances sont censées traiter les crimes contre les droits de l'Homme et du travail, mais elles ne disposent pas du pouvoir suffisant leur permettant de mener des enquêtes approfondies ni de conduire à leur terme les procédures judiciaires qui clôtureraient les dossiers. Cette situation contribue à instaurer un climat de peur au lieu de favoriser la sécurité et la paix. Le gouvernement a tendance à multiplier les institutions sans leur donner les moyens d'agir.

Nous nous félicitons du remarquable travail accompli par le Bureau du Procureur général et de l'esprit de coopération que nous avons noté avec l'unité spéciale en charge des enquêtes de meurtres de syndicalistes. Dans ce contexte, nous avons fortement insisté pour que le mandat de cette unité soit élargi, et que ses actions soient davantage soutenues tant au sein de la police que du ministère de l'Intérieur et par les procureurs.

Néanmoins, nous devons faire observer que, dans le cadre de nos échanges avec le Bureau du Procureur général, une incertitude subsistait encore quant à la reconnaissance de la violence subie par les syndicalistes du fait de leurs activités syndicales. De nombreux crimes ne peuvent être résolus en raison de l'absence de preuves. Cependant, cet état de faits ne devrait pas avoir d'incidence sur la nature du crime commis, ni sur sa qualification. La PSI a rejoint le mouvement syndical avec la ferme conviction que les 58 syndicalistes devraient être pris en compte comme un groupe entier et non traités individuellement.

L'action du Bureau du Procureur général, qui s'investit activement afin de renforcer ses capacités et former son personnel, est un point positif – par le biais d'échanges avec la Colombie, par exemple. Cependant, nous déplorons l'absence, dans la Police nationale, d'une équipe d'enquête spécialisée dans la violence envers les syndicats. Secondés par des enquêteurs de police, les enquêteurs du ministère Public pourraient agir plus efficacement. Le Commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies a fait part de ses inquiétudes quant aux ressources du Bureau du Procureur général, son indépendance réelle et la stabilité du système judiciaire (la Cour suprême est renouvelée tous les 5 ans et certaines fonctions sont renouvelées chaque année).

Nous prenons également note de la signature, le 24 septembre 2013, d'un accord de coopération entre le Bureau du Procureur public et la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG). Nous relevons également qu'un accord a été signé en août 2013 entre le Bureau du Procureur public et les organisations syndicales concernant les enquêtes ouvertes sur des affaires de violence à l'encontre des syndicats.

3. Dialogue social

Le gouvernement doit prendre des mesures urgentes, dans le cadre de consultations avec les partenaires sociaux, pour réviser et proposer des amendements au Code du travail afin de prendre en compte les recommandations de longue date de la Commission d'experts de l'OIT et, ainsi, mettre en conformité la législation nationale avec la convention n° 87.

En mars 2013, le ministère du Travail et le Groupe des Travailleurs de l'OIT ont signé un accord dont le but premier est de mettre fin à l'impunité et promouvoir le dialogue social. En revanche, les employeurs ne sont pas parties à cet accord... et, dans l'intervalle, les licenciements arbitraires, la mobilité forcée, le népotisme et le secteur informel ne cessent de se développer. La criminalisation des conflits sociaux et la mise sur liste noire des syndicalistes doivent prendre fin. Il n'existe pas de véritable dialogue social et, surtout, les accords collectifs signés ne sont pas mis en œuvre.

Pour tenter de trouver une solution, il est absolument essentiel de veiller à l'application de bonnes pratiques dans le secteur public. Cette démarche témoignera non seulement de l'engagement du gouvernement vis-à-vis du dialogue social et de la paix, mais elle permettra également de se pencher sur la qualité des services offerts à la population, indispensables au développement et à la relance tant attendue. La PSI a proposé son aide au gouvernement du Guatemala afin d'améliorer les pratiques dans la fonction publique.

L'un des principaux problèmes réside dans le manque de confiance entre les partenaires sociaux. Les initiatives en la matière n'en sont encore qu'à leurs balbutiements, notamment pour ce qui concerne la création de nouveaux organismes tripartites tels que le Conseil économique et social et le Comité tripartite sur les affaires internationales du travail. Nous nous devons de souligner que la route est encore longue et qu'un renforcement des capacités sera nécessaire. Tous les organes créés n'ont qu'un statut consultatif et un champ d'action limité, et n'ont donc que peu voire aucune influence. Il convient de noter que le rôle moteur et les réalisations du SNTSG ont été unanimement reconnus lors de chacune de nos réunions avec des responsables.

4. Conflits du travail

Nous avons été informés de l'absence de tout mécanisme d'assistance juridique publique gratuite pour les litiges à caractère professionnel ; il est donc d'autant plus difficile pour les travailleurs et travailleuses de se défendre. Il s'ensuit que l'État se range systématiquement du côté de l'employeur. Dans ce contexte, la PSI soutient le projet du SNTSG visant à mettre en place un observatoire chargé de répertorier les cas de violation des droits humains et des droits du travail au Guatemala.

Le système d'inspection du travail a un rôle important à jouer en matière de respect du Code du travail. Outre les inquiétudes liées aux capacités et aux mécanismes de surveillance, nous sommes préoccupés par l'incapacité de l'inspection du travail à imposer des sanctions administratives. Il y a lieu de s'employer sans délai à adopter des dispositions législatives permettant à l'inspection du travail de remplir son mandat afin d'assurer l'application effective du droit du travail. Il est important également de renforcer les capacités des inspecteurs et inspectrices du travail, notamment par des mesures favorisant la transparence en vue de décourager tout acte de corruption. Tant que le budget de la sécurité sociale restera faible (moins de 4,4 % du budget sont alloués au ministère du Travail), les inspecteurs et inspectrices du travail seront incapables de s'acquitter dûment de leur tâche. Ils/elles n'ont pas les moyens de sanctionner les employeurs, qu'ils soient publics ou privés.

5. Réforme du droit du travail

Nous devons par ailleurs mentionner le recours généralisé à l'externalisation, à la sous-traitance et aux contrats de courte durée. Ces pratiques accroissent les inégalités sur le lieu de travail comme au sein de la société, dans un pays qui figure déjà parmi les plus inégalitaires au monde. Outre la rémunération, les droits des travailleurs/euses en matière de sécurité sociale en sont grandement affectés. En effet, l'État est, là encore, déficient en termes de protection et de soutien apportés.

Nous avons été informés de cas d'arriérés de salaire importants touchant des contractuels du système de santé public et du niveau déplorable du salaire minimum qui se situe nettement en-deçà du niveau de subsistance. Dans un pays miné par la malnutrition et l'analphabétisme, nous établissons un lien direct entre le salaire minimum réel et le développement social. Les profonds écarts socio-économiques entre les régions rurales et urbaines sont également très préoccupants. L'investissement dans les secteurs de l'éducation et des services de santé est la clé qui permettra de résoudre ces problèmes.

Avant l'été, le gouvernement guatémaltèque a présenté un projet de réforme du Code du travail devant le Congrès de la République du Guatemala, sans même consulter les partenaires sociaux. Ces projets de lois portent sur a) l'investissement et l'emploi, b) le temps de travail horaire et la sécurité sociale, c) la déréglementation du pouvoir de sanction par l'inspection du travail. Ce programme a récemment été retiré.

Le gouvernement doit s'attacher à lutter contre le travail précaire et à promouvoir les mesures inclusives plutôt que de poursuivre son démantèlement du droit du travail. L'égalité des genres et l'égalité des chances pour les jeunes travailleurs et travailleuses doivent se traduire dans les faits. L'application de la législation du travail doit être renforcée – par la sensibilisation au droit à la liberté d'association et aux droits des travailleurs et travailleuses, ainsi qu'aux sanctions pouvant être imposées par l'inspection du travail.

6. Justice fiscale

Le financement de services publics indispensables au développement et à la relance nécessite la mise en œuvre d'une fiscalité équitable afin que les riches paient leur juste part d'impôts et que les pauvres ne soient pas accablés de taxes régressives. Il convient de promouvoir les partenariats public-public afin d'améliorer la conception et la délivrance des services dans les domaines de l'eau, l'énergie et l'assainissement. La lutte contre la corruption à tous les niveaux de l'économie doit constituer une priorité.

Le SNTSG défend non seulement les travailleurs/euses, mais aussi plus généralement la vie en tant que telle, tandis que d'autres veillent surtout à leurs propres intérêts. Des services publics de qualité sont indispensables en vue d'établir la cohésion et l'égalité entre citoyens au Guatemala, alors que sévit encore une forte discrimination raciale à l'encontre des populations autochtones, que le travail informel « occupe » au moins 69 % de la main-d'œuvre sans rien rapporter à l'État en termes de revenus fiscaux, et que 52 % des Guatémaltèques vivent toujours sous le seuil de pauvreté (source : PNUD, 2012). Dans les zones rurales, 89 % des femmes sont analphabètes.

Le système de santé publique est désorganisé et manque de moyens lui permettant d'apporter des solutions aux problèmes de la malnutrition et de la mortalité infantile ; l'accès aux soins pour tous est un objectif qui paraît très difficile à atteindre. La « politisation » du système et une fiscalité plus équitable apporteraient sans nul doute des résultats plus concluants. La mobilité forcée, les licenciements abusifs, l'insécurité et l'insuffisance des budgets sont autant d'obstacles à surmonter pour réaliser des progrès dans le domaine de la santé publique. Le SNTSG œuvre activement en faveur de la taxe sur les transactions financières.

7. Accords commerciaux

La PSI aura recours à tous les mécanismes à sa disposition pour aborder la question de la violation des droits syndicaux en termes d'accords de libre-échange avec l'Union européenne, mais aussi avec les États-Unis dans le cadre de l'Accord de libre-échange d'Amérique centrale (ALEAC). Au Guatemala, nous avons rencontré les représentant(e)s de l'ambassade des États-Unis, de la délégation de l'Union européenne et des ambassades du Brésil, de la Suède, de la France et du Mexique, afin de leur faire part de nos conclusions et des résultats de notre mission.

Le Guatemala étant partie à plusieurs accords commerciaux internationaux, le gouvernement souhaite donner une image plus présentable de son pays qui, actuellement, demeure « le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes ». Le Guatemala a signé de nombreux accords commerciaux :

Avec les États-Unis, dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale, les États-Unis et la République Dominicaine (ALEAC-RD), signé en 2003 et ratifié en 2005, qui comporte un volet sur les droits des travailleurs et travailleuses, que le Guatemala s'était engagé à respecter en 2008 à la suite d'une plainte déposée conjointement par l'AFL-CIO et six syndicats guatémaltèques pour dénoncer le non-respect des droits du travail et des droits syndicaux par le gouvernement du Guatemala ; les États-Unis ont demandé que soit créé un comité d'arbitrage.

En 2013, le comité a laissé place à une feuille de route globale déclinée en 18 chapitres correspondant aux obligations imposées au Guatemala en sa qualité de signataire des conventions fondamentales de l'OIT. Certains progrès ont été réalisés, notamment avec le recrutement d'inspecteurs et inspectrices du travail « secondé(e)s » par les forces de police pour leurs interventions dans des secteurs sensibles tels que les « maquilas », zones de traitement pour l'exportation. Mais les obstacles à la création et à la reconnaissance effective des syndicats sont loin d'être levés et la protection comme la sécurité des travailleurs et travailleuses et de leurs représentant(e)s sont loin d'être assurées.

Avec l'Union européenne, dans le cadre de l'accord de coopération entre l'UE et l'Amérique centrale, déjà en vigueur pour le Honduras, le Nicaragua et le Costa Rica. Il n'entrera en vigueur au Guatemala qu'au début de l'année 2014. L'accord comprend lui aussi un volet sur les droits de l'Homme et les droits syndicaux, que le mouvement syndical international entend faire respecter.

Nous avons fait savoir au président que nous allons lancer une campagne visant à convaincre les dirigeant(e)s européens de suspendre le régime spécial d'encouragement en faveur du développement durable et de la bonne gouvernance avec le Guatemala, tant que les travailleurs et travailleuses seront maltraités et assassinés. Sans justice pour les travailleurs et travailleuses et leur communauté, aucune relation commerciale ne peut avoir lieu.

Dans le même ordre d'idées et suite aux assassinats de 3 syndicalistes au cours du seul mois de mars 2013, une lettre émanant de la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) avait été adressée dès le 10 avril 2013 à Madame Emine BOZKURT, Députée européenne et Présidente de la délégation pour les relations avec les pays d'Amérique centrale.

Pour la FSESP et la PSI, la Commission européenne et toutes les institutions et instances compétentes de l'Union européenne doivent renforcer la pression sur le gouvernement guatémaltèque pour que justice soit rendue et que cesse l'impunité. Dans la dernière semaine de septembre, une réunion d'information et de travail se tiendra entre les membres de la délégation du Parlement européen et les représentant(e)s de la PSI et de la FSESP.

8. Suite donnée

- Il s'agissait de la première mission de la PSI au Guatemala. En mars 2014, la PSI se rendra une nouvelle fois au Guatemala afin d'assister à une réunion régionale importante de ses affiliés. À cette occasion, elle demandera au gouvernement de lui présenter un rapport sur les mesures prises dans le but de mettre un terme à l'impunité qui entoure les attaques et les assassinats à l'encontre des syndicalistes, d'appliquer les accords de négociation collective et d'instaurer un dialogue social efficace.
- Le lien entre les droits syndicaux et le commerce semble être le plus porteur. De fait, le gouvernement dépend grandement de sa capacité à maintenir des relations de travail avec l'UE et avec les États-Unis. Nous devons affirmer clairement qu'il ne peut y avoir de relations commerciales sans droits syndicaux.
- Des membres de la délégation d'Argentine, du Brésil, du Mexique, de France, d'Allemagne, du Danemark, de Suède, de Belgique et des États-Unis effectuent un suivi auprès de leurs gouvernements respectifs afin de les informer des problématiques liées aux droits du travail et plus particulièrement aux accords commerciaux entre le Guatemala et l'Union européenne, et les États-Unis.
- À la fin du mois de novembre, la PSI demandera aux membres du Parlement européen que le statut commercial spécial accordé au Guatemala ne soit pas appliqué tant que cette situation d'impunité subsistera et tant que les conventions internationales relatives aux droits syndicaux ne seront pas intégralement respectées.

- La PSI demande à ses affiliés de soutenir la mise en œuvre du projet au Guatemala, afin de s'assurer de l'efficacité de notre campagne à tous les niveaux.
- La PSI demande à tous ses affiliés d'adresser un courrier à leur gouvernement respectif et au Président du Guatemala, exigeant des résultats et un changement réel. Projets de lettre annexés.
- La PSI demande la création d'une commission d'enquête de l'OIT.
- Au Guatemala, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme a accepté d'offrir une formation aux affiliés de la PSI sur la façon de documenter et de rapporter plus efficacement les menaces et attaques à l'encontre des syndicalistes. La PSI entend veiller à la concrétisation de cet engagement.
- Une importante campagne de sensibilisation sur la liberté d'association et les droits de l'Homme devrait être lancée au niveau national car, trop souvent, les syndicalistes sont présentés comme le problème et non comme la solution. L'opinion publique doit radicalement évoluer et s'orienter vers une culture de dialogue et non de violence. Pour atteindre cet objectif, la PSI collaborera avec tous ses autres partenaires.
- La mission a été une réussite en termes de couverture médiatique. Nous continuerons à produire des documents destinés aux médias et nous allons préparer un court documentaire sur les violations des droits syndicaux au Guatemala, qui sera présenté à la fin du mois de novembre 2013. Nous exhortons également l'ensemble de nos affiliés à faire connaître l'action de la PSI sur les thématiques liées aux droits syndicaux.

Ressources médiatiques et références :

Page principale sur la Campagne de Solidarité de la PSI au Guatemala : <http://www.world-psi.org/en/issue/solidarity-guatemala>

Présentation de la PSI à l'attention du Président du Guatemala : <http://www.world-psi.org/en/presentation-president-guatemala>

Photos : www.flickr.com/photos/psi_isp_iska/sets/

Vidéo : www.youtube.com/user/PSIglobalunion

Radio :

- Interview de RadioLabour avec la membre du SNTSG Melvy Lizeth Camey Rojas, ayant survécu à une tentative d'assassinat en août 2012 (EN) : www.radiolabour.net/rojas-130813.htm
- Radio FNL-SNTSG : <http://fnl.org.gt/radio>
- Radio Emisoras Unidas - en línea desde Guatemala : preocupa-muerte-sindicalistas-internacional-servicios-publicos

Articles de presse en espagnol :

- Prensalibre.com: [Alarman muertes en el país](#)
- AGN: [Presidente de Guatemala ratifica ante ISP apoyo a libertad sindical](#)
- La Hora: [Sindicalistas extranjeros demandarán respuestas a Otto ...](#)
- Diario el Comercial: [delegacion sindical mundial visita guatemala en mision de paz](#)
- El mensajero Diario: [Misión de paz a Guatemala](#)
- Emisoras Unidas: [Preocupa muerte de sindicalistas a Internacional de Servicios ...](#)
- Terra Argentina: [delegacion sindical mundial visita guatemala en mision de...](#)
- Comunicarte: [Basta de Impunidad: La federación sindical Internacional de ...](#)
- AGN: [Delegación sindical mundial visita Guatemala en misión de paz](#)
- Terra Argentina: [Sindicalistas piden cese de la violencia laboral en Guatemala ...](#)
- Prensa Latina: [Expresan preocupación por muerte de sindicalistas en Guatemala](#)
- cb24.tv: [Sindicalistas-piden-cese-de-la-violencia-laboral-en-guatemala/](#)
- ARGENPRESS.info: [expresan-preocupacion-por-la-muerte-de.html](#)
- La Hora: [sindicalistas-extranjeros-demandaran-respuestas-a-otto-perez](#)

- El Sindical: [Guatemala:Asesinan a 58 sindicalistas](#)
- Alianza Sindical Independiente: [delegacion sindical mundial visita guatemala](#)
- Agencia CTA - Argentina: [Yabkowski en Guatemala](#)
- CSPB - Brasil: [Mauro Zica representa o Brasil em missão de ...](#)
- Mundo Gremial: [Guatemala: 58 sindicalistas muertos y una misión de pacificación sindical](#)

Articles de presse en anglais :

- Guardian World News: [Guatemala urged to investigate trade unionist murders](#)
- Silobreaker.com: [Guatemala urged to investigate trade unionist murders](#)
- In These Times: [Unions under siege in Guatemala](#)
- Equal Times: [Workers in Guatemala must be protected when they speak out](#)
- FSESP : [Direct from PSI Mission in Guatemala: report from the EPSU ...](#)

Membres de la Délégation de la PSI :

Rosa Pavanelli	France / PSI
Yabkowski Jorge	Argentine / FESPROSA
Herbert Beck	Allemagne / Verdi
Mauro Zica	Brésil / CSPB
Anne Marie Perret	France / FSESP
Victor Aguilar	Danemark / LO-FTF
Juan Ayala Rivero	Mexique / SUTGDF
Salvador Guzmán	Mexique / SUTGDF
Víctor Manuel Sandoval	Mexique / SUTGDF
María Isabel López	Mexique / SUTGDF
René Nieves	Mexique / SUTGDF
Anders Jonsson	Suède / Kommunal
Candice Owley	États-Unis / AFT
Alex Praca	Belgique/ CSI
Jocelio Drummond	Brésil / PSI
Oscar Rodríguez	Costa Rica / PSI C.A
Teresa Marshall	France / PSI
Sandra Vermuyten	France / PSI